– Que l'agenda tient lieu de politique rédactionnelle.
– Qu'il y a peu d'anticipation.
– Que le compte rendu a la part belle au détriment des autres genres journalistiques (à part l'interview assez facilement pratiquée).
– Que les journalistes ont beaucoup de mal à prendre leurs distances vis-à-vis des sources.
– Que les conditions de travail demeurent difficiles : amplitude horaire importante, frais à la charge des journalistes, logistique réduite, postes de travail sommaires...

La mesure d'audience

Lors d'une table ronde organisée le 21 février par le Gépim et Ouest-Fraternité et animée par Stéphane Gallois, Hervé Magnat, directeur commercial de l'institut de sondage ATW a proposé aux médias de créer un organisme indépendant de mesure d'audience et de diffusion et de transférer à cette structure les outils (le modèle Ipsos) et les compétences d'ATW. Les entreprises de presse deviendraient ainsi " propriétaires " de leurs mesures. Cette idée d'une structure " mutualiste " pour effectuer et traiter les enquêtes de lectorat et d'audimat et en diffuser les résultats a été largement approuvée. Elle pourrait prendre la forme d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) ou d'une SARL.

Mais l'idée est restée en jachère. Le président de Gepim me demande de la relancer. Le 18 avril, nous convoquons une réunion exclusivement dédiée à ce thème. Vingt personnes du monde des médias y participent.

Hervé Magnat et Alain Rozenfeld, directeur général de IPSOS DOM, expliquent en quoi la mutualisation, à condition qu'elle réunisse un maximum de journaux, de chaînes de radio et de télévision, d'agences de communication, permettrait à la profession de se doter à moindre coût d'un outil indispensable à l'exercice de ses métiers. A l'issue du débat, les participants décident de créer un groupe de travail de cinq membres pour élaborer, avec ATW, une structure, probablement une SARL, qui gérera cet outil de mesure d'audience. Ce groupe sera animé par Jérôme Boulle (L'Express).

Jérôme Boulle envisage de faire un appel d'offre à l'agence concurrente Capsule, afin de pouvoir comparer et de pas être dépendant d'un seul partenaire. Première réunion du groupe de travail prévue le 16 mai.

L'atelier Diffusion

L'un des freins au développement des journaux malgaches résident dans leur système de diffusion. Ils ne sont vendus quasiment qu'à la criée, dans les rues d'Antanarivo et des environs immédiats.

Le reste du pays est très mal desservi. Les quotidiens n'arrivent à Tuléar, à Diégo, à Majunga, à Tamatave, à Fianarantsoa... que deux ou trois jours après leur parution.

C'est donc l'ensemble du réseau de distribution qui est à repenser. Stéphane Gallois avait provoqué la création d'un groupe de travail qui devait être animé par Richard Rambinintsoa (Femina Santé).

A mon départ, ce groupe de travail ne s'était pas encore réuni. Richard Rambinintsoa a été absent en avril. Mais Jérôme Boulle (L'Express), très attaché au projet, l'a relancé début mai. L'atelier devrait enfin se mettre en place.

Jérôme Boulle a déjà contacté Air Madagascar pour obtenir des tarifs préférentiels. La compagnie ne consent un effort qu'à partir d'un poids minimum quotidien qu'aucun journal n'est capable d'assurer seul. Il faut donc grouper les envois. Tribune et L'Express sont partants. Reste à convaincre les autres titres du Gepim.

Il faudra peut-être en venir, à terme, à penser à la mutualisation des moyens d'impression. Il y a huit rotatives à Antananarivo et pas une seule dans le reste du pays. Chacune ne tourne qu'une ou deux heures par jour !

Une charte déontologique adoptée par la profession

Le 26 avril, au siège du syndicat des industries malgaches SIM, à Antanarivo, les représentants des rédactions et des directions de sept journaux quotidiens, six hebdomadaires, quatre chaînes de télévision et une agence de presse internationale se sont solennellement engagés à respecter les principes déontologiques qui régissent la profession.
En présence du président de l'Ordre des journalistes, ils ont adhéré à la Déclaration des Devoirs et des Droits des Journalistes, adoptée à Munich en 1971, et à la Charte Professionnelle des Journalistes et Editeurs de Presse de Madagascar qui précise les règles et usages applicables à leur activité professionnelle.
Cette charte est née d'une démarche initiée par Ouest-Fraternité avec l'appui du Groupement des éditeurs de presse indépendante de Madagascar (Gépim), notre partenaire pour notre programme d'appui à la presse écrite.
Des pratiques journalistiques douteuses ou empreintes d'amateurisme ont porté un sérieux coup à la crédibilité des journaux. Serge Poirot a saisi l'occasion d'un vif débat media-justice pour proposer à la profession une réflexion sur la déontologie. Puis, Stéphane Gallois, avec nos partenaires du Gépim, a élaboré un projet de Charte professionnelle. Bernard Richard, enfin, a fait le tour des rédactions pour présenter cette charte et recueillir les observations des journalistes. Tous les quotidiens ont été consultés ainsi que des hebdos, des chaînes de télé et l'ordre des journalistes. Le projet de Charte a aussi été présenté et débattu à l'UFR de journalisme de l'Université de Tana.
Après la prise en compte des amendements, le texte, modifié aussi pour s'ouvrir aux autres médias, a été soumis à l'approbation des éditeurs et des journalistes. Tous les journaux signataires ont publié cette Charte, dans leurs colonnes, le mardi 2 mai.
Ce texte est contraignant pour les éditeurs qui s'engagent notamment à ouvrir des négociations salariales et à davantage de rigueur dans l'embauche des journalistes pour éviter les doubles emplois incompatibles. Il l'est aussi pour les journalistes qui renoncent officiellement aux " enveloppes " largement distribuées notamment par les responsables politiques, les organismes officiels et les dirigeants économiques. Les journalistes s'engagent aussi à un exercice plus rigoureux de leur métier.
Cette Charte est le fruit d'une démarche de compromis, longue et difficile. Le texte n'est pas parfait, mais il constitue un premier pas dans la bonne direction. Il conviendra donc de continuer à avancer. Pour cela, un groupe de travail a été mis en place pour proposer la création d'un Comité de suivi. Celui-ci aura à observer la mise en application de la Charte, à accueillir de nouveaux adhérents et à faire vivre le débat déontologique. Ce groupe de travail s'est réuni une première fois, fin mai.

Réception du Mac G4 à *Tribune*

De gauche à droite : *Bernard Richard, Anselme William, rédacteur en chef ; Volana Rascanirairy, secrétaire de rédaction, et Rahaga Ramaholimihaso, directeur.*

Mission d'évaluation de Valérie Parlan

Du 16 juin au 16 juillet, Ouest-Fraternité missionnera l'un de ses membres, Valérie Parlan à Madagascar. Après une année de présence sur place, l'association estime qu'il est nécessaire de dresser un bilan. Cinq confrères se sont succédé depuis juillet 2005 et ont œuvré pour aider nos confrères malgaches dans le développement de leurs titres. De nombreuses formations ont été dispensées tant techniques que journalistiques. Maintenant, il s'agit d'envisager la manière dont nous pourrons poursuivre nos actions. Valérie Parlan va donc aller à la rencontre des collègues, journalistes, éditeurs de presse, partenaires potentiels afin d'évaluer les besoins en terme de nouvelles formations, d'appuis logistiques et aides diverses. Un bilan d'autant plus important que, pour nos demandes de subventions, nous nous devons de présenter un état des lieux précis. Qui plus est dans un contexte délicat puisque la population malgache va élire en fin d'année son nouveau président et que, déjà, nos confrères travaillent quotidiennement dans un climat particulièrement tendu. Les conclusions de cette mission seront disponibles dès la fin juillet.

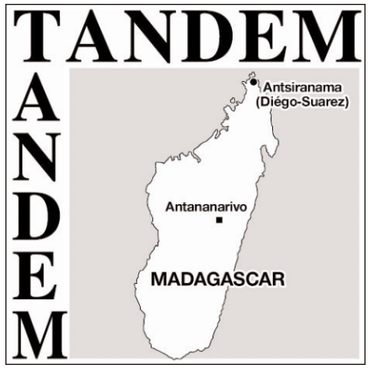

Projet d'appui à la presse écrite de Madagascar

Le rapport de Bernard RICHARD

Cinquième intervenant d'« Ouest Fraternité » à Madagascar, je suis arrivé à Antananarivo le 22 février 2006 pour prendre le relais de Stéphane Gallois.

L'avaient précédé, depuis juin 2005, Michel Oriot, Jacky Rosier et Serge Poirot, pour une mission d'appui à la presse écrite en partenariat avec le Groupement des éditeurs de presse d'information de Madagascar.

Louis Le Meter a été à l'origine de cette mission et Valérie Parlan est allée sur place, en janvier 2005, pour faire un état des lieux et définir avec les différents acteurs de la presse malgache les besoins en formation. Valérie doit retourner à Antananarivo en juin 2006 pour faire un bilan de cette première année d'intervention.

Je suis donc arrivé sur un terrain déjà bien balisé par mes prédécesseurs dont l'action, faut-il le rappeler, a été unanimement saluée par nos confrères malgaches. A priori, je n'avais qu'à m'inscrire dans la continuité de leurs interventions.

Les besoins et les attentes en matière de formation sont considérables. Je ne dresserai pas le tableau de la presse malgache, déjà bien dessiné dans les rapports de mes prédécesseurs. Je dirai seulement que c'est une presse foisonnante dont les contours ne cessent de bouger, une presse en liberté surveillée avec des journalistes pour la plupart très jeunes, inexpérimentés, ne maîtrisant pas toujours la langue française, ayant de sérieuses carences professionnelles mais ayant une grande soif d'apprendre et de progresser.

Ce manque de professionnalisme mais aussi le manque de rigueur et des pratiques douteuses ont sérieusement discrédité la profession. Le président de la République, Marc Ravalomana, a lui-même pris à partie les journalistes. Et lorsque Serge Poirot a animé une table ronde média justice, les magistrats ont lancé des accusations très sévères contre la profession. Des accusations malheureusement fondées. Les journalistes et les éditeurs ont pris conscience qu'il était indispensable de réagir, ne serait-ce que pour reconquérir une crédibilité largement entamée, aussi bien auprès des lecteurs, que des autorités et diverses autres sources.

Dès lors, notre action de formation devait s'accompagner d'une démarche de sensibilisation à la déontologie. Ce sera l'adoption par les journalistes et les éditeurs d'une Charte professionnelle, un mode d'emploi malgache de la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, adoptée à Munich, en 1971.

Cette démarche a été impulsée par Serge Poirot, puis mise en œuvre par Stéphane Gallois avec le Gépim. Les journalistes ont ensuite dû se l'approprier. C'est notamment ce à quoi je me suis employé.

Parallèlement, il est apparu que l'on ne pouvait agir efficacement en matière de formation et de déontologie si on n'aidait pas, en même temps, à la consolidation des entreprises de presse. Celles-ci souffrent d'un système de diffusion archaïque, d'une méconnaissance de leur marché, d'un manque de mutualisation de leurs moyens, d'une gestion souvent à courte vue. Le Gepim, avant l'arrivée d'Ouest Fraternité, relevait davantage d'une amicale d'éditeurs que d'un groupement professionnel. C'est ainsi que Stéphane Gallois en est venu à provoquer la création de deux ateliers au sein du Gepim, l'un pour la mesure d'audience, l'autre pour la diffusion. On pourra en envisager d'autres ainsi que des formations au management des entreprises de presse pour les dirigeants.

Un contexte politique difficile

En théorie, la presse malgache est libre, il suffirait, pour s'en convaincre, de regarder la multiplicité et la diversité des titres. Des journaux qui semblent pouvoir exercer leur devoir de critique sans contrainte. On voit même ici et là des diatribes outrancières, des attaques non argumentées et même infondées, des titres à l'emporte-pièce, des caricatures irritantes...

Et pourtant, il ne faut pas se fier aux apparences. Pendant mon séjour plusieurs faits sont venus montrer combien cette presse est en liberté surveillée.

Premier acte : l'éviction de Christian Chadefaux, rédacteur en chef des Nouvelles, puis son expulsion. Quelques semaines plus tôt, c'était Olivier Péguy, correspondant de RFI qui avait été enjoint de quitter Madagascar. Le pouvoir n'a donné aucune raison à ces expulsions. S'il n'y a pas d'explication officielle, il y en a une officieuse : les deux journalistes ont " dénigré " Madagascar dans des médias étrangers. Le pouvoir semble très sourcilleux sur l'image colportée sur la scène internationale.

Deuxième acte : lors de la venue du secrétaire général de l'ONU, une caricature publiée par Les Nouvelles provoque la colère du président et de son gouvernement. Le ministre de la Communication se fend d'un double pavé payant (en français et en malgache) pour présenter ses excuses à Kofi Anan et pour vilipender l'irrespect et l'irresponsabilité du dessinateur et du journal. Le caricaturiste avait joué sur le patronyme de secrétaire général de l'Onu : "Kofi, un âne ". Peut-être pas de très bon goût, mais enfin ! Le dessinateur a été mis à pied trois semaines.

Troisième acte : Air Madagascar (dont l'État malgache est actionnaire majoritaire) informe Les Nouvelles et La Gazette (considéré comme journal d'opposition) qu'ils ne seront plus distribués dans les avions de la compagnie.

D'une façon plus insidieuse, le pouvoir pèse sur les journaux par le biais de la publicité institutionnelle (très importante à la Madagascar). Les ministres n'hésitent pas non plus à intervenir directement auprès des patrons de presse. Plus grave, les hommes politiques cherchent à avoir " leur journaliste " dans chaque rédaction ! On sait qu'un journaliste, ça s'achète. Le phénomène s'amplifie avec l'approche de l'élection présidentielle annoncée pour le 3 décembre 2006. Il se dit ainsi que le président sortant a déjà constitué son “écurie” de journalistes !

Enfin, un Code de la communication est en cours d'élaboration depuis plusieurs années. Il fait l'objet de vives critiques des journalistes qui demandent, en vain, la dépénalisation des délits de presse. Plusieurs journalistes croupissent actuellement dans les prisons malgaches.

Formation : du sur mesure

En terme de formation, j'ai tenté de continuer le travail engagé par mes prédécesseurs.

Le démarrage a été un peu laborieux : mon offre de service a été transmise par Rahaga Ramaholimihaso à tous les membres du Gépim. Mais, il s'est avéré que les patrons ne la transmettaient pas à leurs rédacteurs en chef. Or, dans la plupart des cas, ce sont eux qui sont demandeurs.

J'ai quand même travaillé avec Tribune, où j'ai fait de l'accompagnement du secrétaire de Rédaction, où j'ai aidé Anselme à définir son poste de rédacteur en chef, et je lui ai proposé un " vade mecum de la rédaction ". J'ai également aidé à la création d'une page locale axée sur la vie quotidienne : " Tana aujourd'hui ".

A L'Express et à L'Hebdo, j'ai fait de l'accompagnement auprès des secrétaires de rédaction, j'ai animé des sessions, le matin, sur les bases du métier (l'article, la titraille, la hiérarchie de l'info, la collecte de l'information...) J'ai aussi consacré une session aux journalistes politiques sur la façon d'aborder la campagne électorale qui s'annonce (l'élection présidentielle est prévue le 3 décembre 2006). J'ai enfin travaillé avec les deux rédacteurs en chef de L'Express, Ao Raha et L'Hebdo. J'ai aussi organisé des ateliers d'écriture (le compte rendu, le portrait, l'interview, le reportage) avec l'équipe d'Ao Raha.

Aux Nouvelles et à Taratra, j'ai à peu près fait la même chose. Si l'assiduité a été importante à Taratra, elle a été moindre aux Nouvelles. Pourtant la soif d'apprendre se révèle grande partout.

A Midi et Gazetiko, que je n'ai contacté que tardivement, je n'ai pu que faire le point sur les besoins futurs en formation. Idem avec Ma Laza : il y a du pain sur la planche pour les futurs intervenants d'« Ouest-Fraternité ».

D'une façon générale, j'ai remarqué :

– Qu'il n'existe pratiquement pas de vrai secrétariat de rédaction. Les SR sont, au mieux, de super correcteurs. La maîtrise de la page revient souvent aux seuls typos.
– Que la conférence de rédaction quotidienne est rare.